



Il est élu pour **ans** au **suffrage universel direct** (tous les français de plus de 18 ans inscrits sur les listes électorales votent pour choisir le président de la République). A la fin de son mandat, il a le droit de se présenter à nouveau à l'élection présidentielle fois.

La résidence officielle du président de la République est le **palais de l'Elysée**.





Il est élu pour **5 ans** au **suffrage universel direct** (tous les français de plus de 18 ans inscrits sur les listes électorales votent pour choisir le président de la République). A la fin de son mandat, il a le droit de se présenter à nouveau à l'élection présidentielle **1** fois.

La résidence officielle du président de la République est le **palais de l'Elysée**.



cour du palais de l'Elysée



bureau du président de la République